

A SAVIGNY du 15 au 19 juillet 2019
- inscriptions avant le samedi 15 juin 2019 -
Accueil de la Mairie / Maisons de quartier
ou par courrier à Monsieur le Maire, Cabinet du Maire
BRISFER 2019, 48 avenue Charles-de-Gaulle

Chantier BRISFER

Brigade Sud-Francilienne
d'Enlèvement pour le Recyclage

Siredom

Dossier de candidature



18 - 25 ans

Dossier n° :

Retiré le :

A retourner impérativement le :

Remis le :

Correspondant commune :

Téléphone :

Visa :



★ île de France

Chantiers BRISFER 2019

Fiche d'identité :

JOINDRE LA PHOTOCOPIE DE LA CARTE D'IDENTITE OU DU PASSEPORT

- ▶ Nom, prénom :
- ▶ Date de naissance :
- ▶ Age :
- ▶ Adresse :
- ▶ Code postal :
- ▶ Ville :

Coordonnées :

- ▶ Tél :
- ▶ Email :
- ▶ Diplôme :

Merci d'indiquer la taille des vêtements en lettre : S, M, L, X, XL, XXL

Taille de pantalon :

Taille de veste :

Pointure :

Personne(s) à contacter en cas d'urgence :

	Coordonnées 1 ^{ère} personne	Coordonnées 2 ^{ème} personne
Noms		
Prénom		
Qualité		
Adresse		
Téléphone		
Mail		



Chantiers BRISFER 2019

LETTRE DE MOTIVATION

A series of horizontal dotted lines providing a template for writing the motivation letter.

Chantiers BRISFER 2019

CERTIFICAT D'INSCRIPTION

Je soussigné(e), certifie vouloir participer aux chantiers BRISFER du SIREDOM. Si après validation de mon dossier, ma participation au projet BRISFER venait à être compromise pour raisons de force majeure, je m'engage à prévenir au plus tôt le SIREDOM. Je ne pourrai pas céder ma place à une autre personne le jour du chantier.

De plus, il m'est impossible de changer les dates de participation au chantier une fois mon dossier retenu.

Je suis disponible 5 jours, 7 heures consécutives pour la période du :

..... au

A, Le

Signature

Pour bénéficier de votre gratification, le chantier doit être achevé.

AUTORISATION ET DIFFUSION D'IMAGE

Je soussigné(e) autorise le SIREDOM à réaliser et diffuser des prises de vue (photos/vidéos) sur lesquelles je figure durant le chantier BRISFER.

Oui Non

A, Le

Signature

PROTOCOLE D'ACCORD SUR LE FONCTIONNEMENT
DES CHANTIERS BRISFER18-25 ANS

Le dispositif Chantier BRISFER propose 5 jours de chantier de nettoyage de site et d'enlèvement de déchets dans la nature. Ce stage se décompose ainsi une demi-journée de formation axée sur la sécurité, le maniement de l'outillage et le tri des déchets et 4 jours et demi de stage pratique, avec pour objectif de participer à une activité d'intérêt collectif et de sensibiliser au traitement des déchets et à la protection de l'environnement. En échange de cette activité, preuve d'un engagement personnel du participant auprès d'une collectivité, le SIREDOM fournit une gratification de 230 € en chèques cadeaux multi-enseignes.

**La signature du présent document vaut acceptation du protocole et engagement
du participant à le respecter.**

ARTICLE 1 : Transport, horaires et absences.

Les participants arrivent et repartent du lieu de rendez-vous fixé pour le chantier par leurs propres moyens. Les retards et absences injustifiés sont déduits de la gratification.

ARTICLE 2 : Équipements de protection individuelle (EPI), vêtements, et outils.

Le SIREDOM met à disposition du participant un pantalon, une veste et des EPI (équipements de protection individuelle tels que bottes, gants, gilet de signalisation, casque...).

Toutefois, chaque participant doit prévoir des vêtements adaptés au travail demandé, et cela en fonction des périodes et de la nature des chantiers. Le SIREDOM n'est en aucun cas responsable de la détérioration éventuelle des vêtements survenue pendant le chantier. Aussi aucune indemnisation ne peut être attendue.

Le port des EPI fournis par le SIREDOM est obligatoire. Les outils et équipements de protection individuelle mis à disposition des participants pendant le chantier doivent être utilisés conformément aux directives.

ARTICLE 3 : Nourriture et boisson.

Les participants au chantier BRISFER bénéficieront de la prise en charge de leur repas le midi. **La consommation de boisson alcoolisée et de stupéfiant est totalement interdite. Le participant ayant enfreint cette règle sera exclu immédiatement du chantier su décision du Siredom et ne recevra ni gratification ni attestation de stage.**

ARTICLE 4 : Suivi du travail.

Le respect des horaires fait l'objet d'un suivi rigoureux par le référent technique et pédagogique du chantier. Le respect vis-à-vis des autres participants et des encadrants ainsi que le sérieux dans le travail sont évalués quotidiennement.

Par conséquent, il est demandé :

- ▶ d'être à l'heure sur le lieu du chantier,
- ▶ de respecter les directives des responsables,
- ▶ d'utiliser les matériels et les outils selon les instructions de l'encadrement,
- ▶ d'accepter de travailler en équipe (sans distinction de sexe, de quartier ou d'origine),
- ▶ d'avoir une attitude sérieuse et responsable permettant de réaliser les objectifs quotidiens.

Les comportements irrespectueux, insolents ou perturbateurs, que ce soit en acte ou en parole, sont pris en compte et donnent lieu à des sanctions proportionnelles pouvant aller jusqu'à l'exclusion du chantier, décidée par le Siredom.

ARTICLE 5 : Horaires et lieu du chantier.

Compte tenu des contraintes administratives, techniques et climatiques, les horaires et le lieu du chantier sont toujours donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés en cours de session.

ARTICLE 6 : Fiche sanitaire.

Les bénéficiaires du dispositif chantiers BRISFER devront impérativement joindre au dossier la fiche sanitaire dûment complétée et être à jour de tous leurs vaccins.

Un certificat médical de moins de 3 mois attestant que le bénéficiaire est apte à participer à ce projet devra être obligatoirement fourni avant le démarrage du chantier. A défaut, la participation au chantier BRISFER sera refusée.

ARTICLE 7 : Assurance garantie responsabilité civile.

En cas d'accident corporel causé par le participant, sur lui-même ou sur autrui, la responsabilité du SIREDOM ne pourra en aucune façon être engagée.

Le participant devra fournir avec son dossier de candidature une attestation d'assurance garantie responsabilité civile.

ARTICLE 8 : Assurance couverture maladie.

En cas d'accident, les frais médicaux (pharmacie, médecin, transport, hospitalisation) seront pris en charge par l'assurance maladie et éventuellement la mutuelle du participant. L'attestation de couverture de l'assurance maladie sera obligatoirement jointe au dossier.

Fait à _____, le _____

Nom, Prénom Signature

(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

FICHE SANITAIRE

1° Identité

Nom : Prénom :

Age : Date de naissance :/...../..... homme Femme

Adresse :

Code postal : Ville :

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles et de vous démunir de votre carnet de santé.

2° Vaccination (Se référer à votre carnet de santé ou aux certificats de vaccination)

Vaccins obligatoires	Oui	Non	Dates des derniers rappels	Vaccins recommandés	Dates
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole Oreillons Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio					
Ou Tétracop					
BCG					

Si vous n'avez pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication

3° Renseignements médicaux

Suivez-vous un traitement médical ? Oui " Non "

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants si nécessaire. (Boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine avec la notice)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance. Avez déjà eu les maladies suivantes ?

Rubéole Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Varicelle Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Angine Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Rhumatisme articulaire aigu Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Scarlatine Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Coqueluche Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Otite Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Rougeole Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oreillons Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	

Allergie : Asthme oui Non Médicamenteuse Oui Non
Alimentaire Oui Non

Autres.....

Précisez la cause de l'allergie ou restriction alimentaire et la conduite à tenir (si automédication le signaler)

.....
.....
.....
.....

Indiquez ci-après les problèmes de santé (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) en précisant les dates et les **précautions à prendre**.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4° Recommandations utiles

Portez-vous des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, etc.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

5° Renseignement divers

Savez-vous nager ? Oui Non

Niveau :

6° Personnes à contacter en cas d'urgence

Nom : Prénom :

Qualité : Téléphone :

Médecin traitant (Nom, prénom) : Téléphone :

Date :

Signature :

Chantiers BRISFER 2019

PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT AU DOSSIER

Joindre les photocopies de :

- ▶ Dossier ci-joint complété et signé
- ▶ Copie d'une pièce d'identité (carte d'identité recto verso ou passeport)
- ▶ Attestation d'assurance maladie
- ▶ Attestation d'assurance responsabilité civile
- ▶ **Un certificat médical (datant de moins de 3 mois à la date du chantier)** certifiant de l'aptitude du bénéficiaire à participer à ce projet (aptitude à travailler en équipe et effectuer des travaux de manutention)
- ▶ Copie des vaccins

RETOUR DU DOSSIER :

Merci de bien vouloir retourner le dossier complété à la personne de la commune/collectivité en charge du recrutement des jeunes participants au BRISFER.

Attention : tout dossier incomplet ne pourra pas être examiné, ni retenu. Un courrier vous sera adressé pour vous informer de la décision de la commission d'examen.